



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 18 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le chômage en Creuse toujours au plus bas malgré des dispositifs d'accompagnement encore sous utilisés

À l'occasion du Comité de veille économique qui s'est déroulé jeudi 17 novembre à Guéret, Virginie Darpheuille, Préfète de la Creuse, a fait un point sur la situation du marché du travail et de l'emploi dans le Département avec les principaux acteurs locaux concernés. Mis en place dans le but d'accompagner la mise en œuvre des mesures contre l'impact de la pandémie du Covid 19, ce comité a deux missions principales, le suivi des indicateurs économiques de la région et l'accompagnement des territoires français, notamment pour lutter contre le chômage.

#### Le chômage continue de baisser

Au cours de ces échanges, les derniers chiffres de l'Insee sur le chômage en Creuse ont été présentés. Ils mettent en évidence une baisse ténue mais continue du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B et C. La plus forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi concerne les hommes de moins de 25 ans. Il est important de souligner que cette tendance, enregistrée depuis 2021 s'observe sur toutes les typologies, hommes, femmes et âges confondus.

#### Des chiffres d'affaires en hausse malgré quelques fragilités

Selon la Direction départementale des finances publiques (DDFIP), le chiffre d'affaires des entreprises creusoises a augmenté de 31 % tous secteurs confondus. Les prévisions pour 2022 confirment cette tendance avec une augmentation de 7,3 % pour le secteur de l'industrie, 3,9 % pour les services marchands et 3,7 % pour le secteur de la construction. La création d'entreprise est également en augmentation, portée par le secteur du commerce et de la réparation automobile. Seule ombre au tableau, l'augmentation du nombre de défaillances d'entreprise qui est quant à lui en hausse, même s'il n'atteint pas celui d'avant la crise Covid.

#### Des dispositifs d'accompagnement existent mais sont encore peu sollicités

Parallèlement, des dispositifs d'accompagnement destinés aux entreprises sont présents en Creuse. Dans une démarche d'anticipation des difficultés, les entreprises sont encouragées à déposer des accords d'Activité partielle de longue durée (APLD), avant le 31 décembre 2022. Ce dispositif permet des taux de prise en charge plus élevés que l'activité partielle de droit commun. Il permet également d'accéder à des financements de formation via le Fonds National pour l'Emploi (FNE). Les services de l'État en Creuse, au travers de la DDETSPP, sont à la disposition des dirigeants pour les accompagner dans la rédaction de l'accord d'entreprise nécessaire ou du document unique en cas d'accord de branche.

#### Contact presse

##### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

Le dispositif Transco (Transition Collective), est quant à lui un formidable outil d'accompagnement de la transformation des métiers et des compétences. Il a été pensé avec les représentants patronaux et syndicaux, pour sécuriser l'avenir des entreprises et de leurs salariés tout en garantissant une montée en compétences vers des métiers porteurs, des métiers d'avenir, des métiers qui recrutent. C'est un accompagnement tout au long du processus pour le chef d'entreprise et pour ses salariés via les équipes de Transitions Pro et les opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP). L'État finance les coûts de formation et la rémunération du salarié pendant sa formation, à 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés (prise en charge à 75% pour les entreprises de 300 à 1000 salariés et à 40% pour les entreprises de plus de 1000 salariés).

### **France Travail : un nouvel outil disponible contre le chômage longue durée**

Les travaux de préfiguration puis de généralisation de France Travail s'inscrivent au niveau national dans un contexte de baisse du chômage mais de maintien d'un fort volant de chômeurs de longue durée (chômage supérieur à 12 mois) et de difficultés persistantes de recrutement (58% des entreprises rencontrent des difficultés, + 13 points par rapport à 2021).

Les objectifs de France Travail sont d'assurer une meilleure coordination des acteurs pour proposer au bénéficiaire un accompagnement global, permettant de lever les freins périphériques (logement, mobilité, santé) et de combiner orientation, formation et insertion dans l'emploi ; et de redéfinir une offre de service en direction des demandeurs d'emploi et des entreprises.

En Creuse, les démarches de Service Public de l'Emploi (SPE) d'appui et d'accompagnement au recrutement pilotées par la DDETSPP ont permis de concrétiser les embauches dans les entreprises qui ont accepté de s'engager dans ce processus collectif. Il y a donc sur ce territoire une dynamique favorable aux travaux de préfiguration qui sont en cours jusqu'au mois de décembre dans tous les départements.